

La Flandre souhaite durcir l'accès à sa citoyenneté

■ Pour Liesbeth Homans, la connaissance du néerlandais devrait être obligatoire.

Liesbeth Homans apprécie les bulletins. La semaine dernière, en tant que présidente du CPAS d'Anvers et en tant que ministre flamande en charge du Logement et de la Pauvreté, la ministre N-VA avait suscité la polémique en conditionnant l'accès aux logements sociaux d'Anvers aux résultats à un test de néerlandais. Si cette proposition a été vivement critiquée par l'opposition comme par la majorité, Liesbeth Homans, cette fois en tant que ministre flamande de l'Intégration, a voulu aller plus loin encore. Dans un entretien ce dimanche sur la chaîne flamande VTM et "dans l'intérêt des personnes concernées", la ministre a avoué souhaiter conditionner l'accès à la citoyenneté à la réussite d'un même test de néerlandais.

Le parcours des primo-arrivants

Pour rappel, la Flandre dispose d'un parcours d'intégration civique appelé Inburgering. Mis en place en 2003, il est destiné aux étrangers qui viennent s'installer en Flandre et à Bruxelles, et comprend différents volets dont un cours de base de néerlandais, un cours

d'orientation sociale et un accompagnement dans la recherche d'emploi ou d'études.

La Flandre, précurseur en la matière, a entraîné la Wallonie et Bruxelles dans la mise en place de leur propre programme (voir ci-dessous).

Une aide pour l'intégration

S'il est vu par de nombreux acteurs de l'associatif comme un levier bénéfique pour l'intégration, son aspect de plus en plus restrictif et obligatoire (en Flandre), fait peur à certains.

"Les propos de Madame Homans sont évidemment outranciers", explique Fred Mawet, directrice du Ciré (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers). Les obligations dans le cadre d'un parcours d'intégration n'ont de sens que pour offrir ces outils aux personnes qui n'en mesurent pas l'intérêt. L'objectif de la ministre, à terme, est clairement de trier les demandeurs."

Le multiculturalisme oublié

Aujourd'hui encore, l'attestation né-

cessaire à l'accès à la citoyenneté est conditionnée simplement par le suivi des cours, mais si la ministre concrétise ses projets, une telle obligation prendra encore moins en compte le contexte socio-économique des primo-arrivants explique Ilke Adam, professeure à la VUB.

Pour la chercheuse, cette volonté de la ministre que l'on retrouvait déjà dans la note de politique générale de son gouvernement n'est pas étonnante. Elle s'inscrit dans la ligne idéologique de la N-VA "qui souhaite sans cesse rendre l'Inburgering plus restrictif".

La ministre, d'emblée, a souhaité se défendre, assurant qu'un certificat médical pourra servir de dérogation pour les personnes qui ne seraient pas aptes à apprendre le néerlandais.

De tels choix dans la politique d'intégration, s'ils inquiètent donc de nombreuses associations, prennent en exemple ce qui se fait à l'étranger et notamment en Hollande. "C'est la logique assimilationniste qui s'est imposée aujourd'hui dans les mentalités. L'approche multiculturaliste n'est plus jamais mise en avant", conclut Ilke Adam.

BdO

En Wallonie

Une obligation d'apprendre le français mais sans sanction

Parcours. Si le décret relatif au parcours d'intégration des primo-arrivants en Wallonie a bel et bien été voté à la fin de la législature précédente, c'est la mise en place concrète du dispositif qui reste encore à définir: "Au mois de juin nous avons réalisé des séances d'information dans les sept centres régionaux d'intégration. Depuis lors j'ai également agrégé le centre de la province de Luxembourg qui n'existait pas encore. Une circulaire est actuellement en cours de réalisation afin de permettre aux communes et aux centres régionaux de connaître le cadre exact de l'application du parcours d'intégration", confirme le ministre wallon en charge de cette

compétence, le CDH Maxime Prévot qui confirme par ailleurs que "nous devons sans doute faire preuve d'un certain réalisme budgétaire en installant le processus par étapes". Le nouveau gouvernement wallon s'est, de plus, entendu, durant les négociations visant à mettre sur pied l'attelage PS-CDH sur la nécessité de rendre l'apprentissage du français obligatoire pour les primo-arrivants. "Nous allons y travailler dans le courant de l'année 2015. Je suis content que nous soyons tombés d'accord sur ce point qui figure dans la DPR durant les négociations."

Pour Maxime Prévot, pas question comme en Flandre de lier cette obligation à une quelconque sanction: "Si un seuil minimal n'est pas atteint, il faudra poursuivre l'apprentissage. C'est évidemment dans l'intérêt des primo-arrivants pour l'accompagnement scolaire de leurs enfants, pour leur intégration mais également pour trouver un emploi", conclut Maxime Prévot. **S.Ta.**

À Bruxelles

La capitale au double parcours

Les francophones avaient choisi leurs mots. En juillet 2013, lorsque la Cocof (la Commission communautaire française), a mis en place son propre parcours pour les primo-arrivants, elle a souhaité le définir comme un "parcours d'accueil" et non d'intégration. La volonté était de mettre en place un dispositif "inclusif, apte à donner aux primo-arrivants toutes les clés pour participer à la vie active à Bruxelles". Promouvoir l'insertion sociale plutôt que culturelle via un parcours non obligatoire était à l'époque l'objectif soutenu.

Si le projet était très attendu (plus de 10 % de la

population bruxelloise en âge de travailler est issue de l'immigration récente), il est loin d'être abouti, et les budgets actuels demeurent insuffisants. Pour l'exemple, un seul bureau d'accueil existe à Bruxelles, alors que 6 seraient, au moins, nécessaires.

Un autre problème, institutionnel cette fois, attend également d'être résolu. A Bruxelles se côtoient deux parcours, le néerlandophone et le francophone, qui diffèrent dans leurs exigences et dans leur vision. La situation est d'autant plus illogique que la plupart des primo-arrivants (qui peuvent du coup choisir leur parcours) ne sont ni francophones ni néerlandophones.

Le souhait de la majorité est bien de coordonner les deux, mais pour l'heure, chaque communauté entend protéger sa vision. **BdO**